

CAC 40 8.436,24 points -0,5145 %	DOW JONES 52.869,88 points -0,3506 %	EURO/DOLLAR 1,1419 \$ -0,2272 %	ONCE D'OR 4.155,8 \$ -11,393 %	PÉTROLE (BRENT) 74,12 \$ 2,9301 %
DEVICES EUR/GBP 0,8542 EUR/JPY 184,887 EUR/CHF 0,9217 GBP/USD 1,3368 USD/JPY 161,914 USD/CHF 0,8071 TAUX €STER 2,182 EURIBOR 3 MOIS 2,321 OAT 10 ANS 3,6804 T-BONDS 10 ANS 4,5404				

Les Echos

Entreprises & Marchés

Automobile BYD a tenté plusieurs fois d'entrer au capital de Renault // PP. 14-15



L'Etat lance de nouveaux appels d'offres pour les ENR

ÉNERGIE

Amélie Laurin

Maud Bregeon n'est pas venue les mains vides. Après l'appel d'offres géant pour l'éolien en mer lancé début juin, la ministre de l'Energie a annoncé, mardi, de nouveaux appels d'offres pour les énergies terrestres, lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Le gouvernement était attendu au tournant, alors que l'exécutif veut réduire les subventions aux centrales solaires et éoliennes, qui pèsent sur les finances publiques et sur le système électrique, surcapacitaire en France. « *Je le redis : il n'y a pas de moratoire*, a déclaré la ministre en préambule. *Il y a un enjeu de produire de la meilleure manière, en lien avec les besoins du système électrique et pas "à tout prix".* »

Pour aider la filière à être plus compétitive, le gouvernement va changer les règles du jeu pour les batteries. Ces équipements permettent de stocker des électrons quand les prix de marché sont bas, voire négatifs, lors des pics de production photovoltaïque. Puis de les réinjecter sur le réseau lors des pics de consommation en fin de journée.

Aujourd'hui, les exploitants de ces équipements se rémunèrent en participant à l'équilibre des réseaux électriques pour le compte de RTE ou en faisant du trading. L'Etat ne prévoit pas d'appel d'offres spécifique pour cette technologie qui n'est pas incluse dans la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3). Mais il va modifier les prochains cahiers des charges, et les appels d'offres passés dans les prochains mois, pour que les parcs solaires puissent percevoir leur prime de l'Etat même lorsqu'ils stockent leur production. Cela doit permettre de limiter les épisodes de prix négatifs.

Record de prix négatifs

Au premier semestre, la France a enregistré un nouveau record de 408 heures à prix négatif, soit 9 % du temps en moyenne par période de 24 heures. La proportion est même supérieure sur le temps de production des parcs solaires qui s'arrêtent la nuit et en cas de mauvais temps. Cela pèse sur leur rentabilité, sachant que l'Etat leur impose de plus en plus de cesser de produire lorsque les prix passent sous zéro, sans les rémunérer.

Dans un futur appel d'offres neutre (solaire, éolien et hydraulique) prévu début 2027, des modifi-



Les mises en concurrence annoncées depuis le début de l'année assurent au solaire 1,5 GW de puissance cumulée.

cations techniques permettront « *notamment d'encourager les technologies capables de produire aux moments de besoin du réseau* », promet la ministre. En attendant, un premier volume neutre sous la PPE3 est prévu à l'automne, pour 500 MW. Le cahier des charges sera publié ce mercredi. S'il fait la part belle, comme les précédents, aux grandes installations solaires au sol qui peuvent se positionner à un prix plus bas, il permettrait aux développeurs de garnir leur bas de laine. Au total, les mises en concurrence annoncées depuis le début de l'année assurent au solaire 1,5 GW de puissance cumulée, soit la capacité

d'un réacteur nucléaire de grande puissance (sans tenir compte de l'intermittence de la production solaire). Il faudra y ajouter les petites installations aidées dans le cadre du guichet « S21 », pour lesquelles les subventions ont été réduites. Mais pour la filière, le compte n'y est pas, par rapport aux 2,9 GW annuels prévus dans la PPE 3, un volume déjà réduit de moitié par rapport à 2025.

« *J'ai conscience que vous pouviez attendre plus de périodes ou plus de volume, mais ce dispositif découle d'une application de la PPE3, qui limite les volumes pouvant être appelés sur le court terme ainsi que de notre volonté d'aller chercher les tech-*

nologies les plus utiles », a justifié Maud Bregeon.

Une filière oubliée

En revanche, le gouvernement est plus généreux avec l'éolien terrestre. S'il prévoit de lui attribuer seulement 3 GW entre 2026 et 2030, le deuxième appel d'offres de 2026, prévu fin août, atteindra 1 GW. Soit plus que les 800 MW prévus. La filière devrait obtenir 1,8 GW au total cette année, comme en 2025.

Ce coup de pouce découle des résultats du premier appel d'offres éolien de l'année. Les deux tiers des lauréats sont des renouvellements de vieux parcs, moins coûteux. Cela

a permis d'abaisser le prix moyen pondéré de l'électricité qui sera produite à 77 euros le MWh, 9 euros de moins que lors de la précédente adjudication. Pour le solaire sur bâtiment, il a reculé de 13 euros, à 83 euros. Ces prix garantis par l'Etat sur vingt ans restent toutefois supérieurs à la référence du marché français, les contrats pour livraison dans un an, qui cotent en moyenne à 55 euros. Enfin, pas un mot n'a été dit sur l'hydrolien, qui utilise les courants marins. Les porteurs de projets pilotes ont de nouveau interpellé l'Etat la semaine dernière pour obtenir l'appel d'offres de 250 MW prévu dans la PPE3. ■

Agriculture L'Europe lance sa première stratégie destinée à l'élevage // P. 19

Devises Le dollar à la merci d'une nouvelle offensive sur la Fed // P. 25

Retrouvez l'Édito de l'économie de de **François Vidal** tous les jours à 7h10

Les Echos sur RADIO CLASSIQUE

Textile : Fairly Made se fait un nom dans la notation environnementale

MODE

Philippe Bertrand

La jeune pousse a grandi. Fairly Made a reçu lors de la dernière édition de VivaTech le prix LVMH Best Impact Award. La plateforme travaille depuis quatre ans avec 12 maisons du leader mondial du luxe (par ailleurs propriétaire des « Echos »). Elle a aussi signé avec Leclerc pour sa marque propre Tissaïa. La rentabilité est en vue.

La société qui a levé 20 millions d'euros de fonds depuis sa création en 2018 (notamment auprès du Britannique ETF Partners et de BNP Paribas Solar Impulse) s'implante à Milan et New York pour élargir son éventail de clients – aujourd'hui au nombre d'une centaine. « *Dans un tissu, il y a cinq ou six étapes de transformation, par des acteurs industriels différents, plus des*

agents entre les maillons. Notre métier est de tracer la carte de la chaîne de production et de mesurer son impact environnemental » résume Laure Betsch qui a fondé Fairly Made avec sa camarade de lycée Camille Le Gal.

30.000 usines

Elles se sont lancées après avoir acquies une certaine expérience du secteur. Laure Betsch a notamment travaillé pour le géant de la fast fashion H&M à Hong Kong. Le procédé consiste à recenser sur une plateforme SaaS un maximum d'usines et de sous-traitants dans le monde : 30.000 aujourd'hui. Et d'essayer de redescendre jusqu'aux fournisseurs de matière première, ce qui est possible, selon les dirigeants dans deux tiers des cas.

Emissions de CO₂, travail forcé, contribution à la déforestation, conditions de travail, respect des obligations de la loi Agec sur l'économie circulaire, utilisation

de fibres bio, mix énergétique : le système agrège 16 types d'impact et construit une note qui reflète le coût environnemental du vêtement. « *Je mandate l'usine finale pour qu'elle dise avec qui elle travaille et ainsi de suite en redescendant* », explique Laure Betsch. On appelle cela la traçabilité.

La mesure de l'empreinte environnementale devient une nécessité pour les marques. Fairly Made édite un QR Code, qui préfigure le passeport numérique des produits prévu à Bruxelles. Le détail des exigences pour le textile devrait être finalisé au début 2027. L'application obligatoire débutera dix-huit mois après cette finalisation. Le groupe Lectra déploie de son côté la solution TextileGenesis qui suit les flux physiques, transaction par transaction, tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Une démarche complémentaire qui illustre les nombreux besoins de l'industrie textile. ■

en marge

Une « dark poule » à l'origine de l'« eggflation »

Brouillés avec la justice, les producteurs d'œufs américains Cal-Maine Foods, Hickman's Egg Ranch, Centrum Valley et Versova paieront une amende de 3,3 millions de dollars pour mettre fin aux accusations de cartel. Ils ne reconnaissent pas leur culpabilité et la somme est dérisoire par rapport à leurs revenus. Mais l'histoire met en lumière le rôle d'une discrète et mystérieuse plateforme, l'Egg Clearinghouse ou ECI, créée en 1971. De manière anonyme, les producteurs y achètent et vendent des œufs pour ajuster leurs stocks en fonction de la demande. Un peu comme les « dark pools », ces Bourses électroniques qui permettent d'échanger, à l'abri des regards, d'importants blocs d'actions. Les volumes échangés pèsent seulement 5 % des ventes d'œufs du pays, mais les cours quotidiens constituent une référence de base pour le marché. Certains auraient abusé du pouvoir d'influence de l'ECI et manipulé les cours, soupçonne la justice.

Le 20 décembre 2022, par exemple, le dirigeant de Hickman invitait les autres producteurs à « *se dépêcher* ». « *Il n'y a que 16 ordres d'achat dans le marché, dont 15 sont les nôtres* », expliquait-il. Les acheteurs s'étaient alors réveillés et les prix aussi... En guise de bonne volonté, Cal-Maine devra livrer gratuitement 30 millions d'œufs à des banques alimentaires et des organisations de charité dans les 17 Etats qui ont attaqué le cartel.

— **Nessim Aït-Kacimi**